

ALCOOL ET GROSSESSE

JE VIENS D'APPRENDRE QUE J'ÉTAIS ENCEINTE



Vous n'êtes pas seule dans cette situation, de nombreuses femmes apprennent leur grossesse alors qu'elles ont consommé de l'alcool lors des premières semaines. Cette question s'accompagne souvent d'une grande inquiétude.

L'ABSENCE DE REPÈRES PRÉCIS

La consommation d'alcool pendant la grossesse peut effectivement avoir des conséquences pour le bébé.

Le problème est qu'aujourd'hui on ne sait pas fixer un niveau de consommation d'alcool qui serait sans risque. On sait que les consommations modérées présentent moins de risques que celles plus importantes sans pouvoir donner de repères précis.

Toutefois, ne vous laissez pas gagner par la panique.

FAITES CONFIANCE AUX SOIGNANTS POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS

Afin d'être apaisée, confiez vos préoccupations aux soignants qui suivent votre grossesse (gynécologue, sage-femme, échographiste). Ils pourront répondre à vos questions et être particulièrement attentifs lors des examens prénataux comme l'échographie.

Si le sujet vous semble trop délicat à aborder avec ces professionnels, n'hésitez pas à prendre contact avec une équipe spécialisée qui vous écouterait sans jugement.

Ces professionnels, expérimentés dans l'accompagnement des femmes enceintes en difficulté avec l'alcool, peuvent également recevoir les femmes qui se posent des questions.

Ils pourront vous apporter toutes les informations dont vous avez besoin et vous rassurer.

Si vous souhaitez connaître les coordonnées de l'une de ces équipes, saisissez le lieu de votre choix, ci-dessous :

adresse, ville ou département

